

Pour permettre d'éclairer "l'affaire" du stage anti-raciste organisé par Sud éducation 93 et condamné par le ministre à l'Assemblée nationale devant des députés debouts, voici quelques éléments et positionnements que nous compléterons au fur et à mesure...

- [Une tribune publiée dans Libé signée par plusieurs membres du collectif Q2C...
-><http://www.questionsdeclasses.org/?Tribune-Nous-exigeons-l-abandon-des-poursuites-a-l-egard-de-SUD-Education-93>]
- [Communiqué de Sud éducation 93](#)
- [Communiqué de la Fédération Sud éducation](#)
- [Communiqué de l'Union syndicale Solidaires](#)
- [Communiqué de la CNT-FTE](#)
- [Communiqué de Sud éducation 95](#)
- [Communiqué de presse – Jean-Michel Blanquer – 21/11/2017](#)
- [Vidéo Blanquer à l'Assemblée](#)
- [Communiqué de soutien de la fédération CGT éducation](#)
- [Communiqué de soutien de la fondation Copernic Défense de la liberté syndicale, soutien à Sud Éducation 93](#)
- [Un article de B. Girard sur son blog Mediapart](#)
- [Un article du Café pédagogique](#)
- [De l'éducation ouvrière à la formation syndicale... quelques repères historiques et juridiques](#)
- [Alternative et syndicale ? une expérience de formation \(article du n° 7 de la revue N'Autre école Pédagogie alternatives pour qui ? pour quoi faire ?\)](#)
- [Tribune parue dans Libération 23 novembre 2017 : « Blanchité », « racisé », « racisme d'État » : M. Blanquer, ces concepts sont légitimes dans le débat public, Par Mélusine , militante féministe et antiraciste](#)
- [Ressources \(en particulier scientifiques et éducatives\) sur les thématiques du stage de SUD Éducation 93](#)
- [Je suis professeur d'histoire-géographie et je ne détruis pas la République](#)
- [**M. Blanquer va-t-il mettre Michel Foucault en prison ? À propos du racisme d'État, conférence au collège de France, à écouter en ligne... En 1976, Michel Foucault initiait une série de leçons intitulée "Il faut défendre la société". France Culture nous propose d'écouter un extrait du cours du 17 mars 1976 autour du bio-pouvoir et du racisme d'État**](#)
- [Un article sur le blog "Journal d'un antifa"](#)
- [« La plainte contre Sud Education interroge la liberté syndicale » une très bonne synthèse de l'affaire sur Mediapart...](#)
- [Article sur le site de France Culture : une belle perspective historique sur le "racisme d'État" : derrière l'expression taboue, une réalité discriminatoire](#)
- [Article d'Olivier Le Cour Grandmaison sur Mediapart](#)
- [Communiqué commun des fédérations syndicales de l'éducation SUD éducation, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, CNT-FTE, CNT-SO](#)
- [Le conseil fédéral de SUD éducation dénonce l'attaque sans précédent aux libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale \(30 novembre\)](#)



« Nous en avons assez des tergiversations et des atermoiements de tous ces « responsables » élus par nous qui nous déclarent « irresponsables » lorsque nous leur rappelons les

promesses qu'ils ont faites. Nous en avons assez du racisme d'Etat qu'ils autorisent. »
Pierre Bourdieu, Contre-feux, Ces responsables qui nous déclarent irresponsables, p. 93/94,
collection Raisons d'agir, Seuil, 1998.

Communiqué de Sud éducation 93

Réponse aux attaques conjointes de fdesouche, de la LICRA et du Ministère de l'Éducation Nationale contre Sud Éducation 93

Article publié le 20 novembre 2017

Après deux journées d'études sur l'intersectionnalité interdites aux enseignant-es à Créteil en mai dernier, après un colloque sur l'islamophobie censuré à Lyon en septembre, c'est au tour d'un stage organisé par Sud Éducation 93 de susciter la vindicte de la fachosphère.

Depuis dimanche 19 novembre au soir, le syndicat Sud Éducation 93 est victime d'insultes de la part de plusieurs groupes très actifs sur les réseaux sociaux et connus pour leurs positions d'extrême droite, suite aux critiques diffamatoires contre un stage de formation syndicale sur l'antiracisme à l'attention des personnels d'éducation les 18 et 19 décembre.

Cette campagne se traduit par des messages mensongers, de haine et d'attaques sur les réseaux sociaux. De plus, le syndicat Sud Éducation 93 subit depuis lundi matin un grand nombre d'appels téléphoniques déversant des insultes.

Le stage est annoncé sur notre site depuis le 19 octobre sans avoir suscité la moindre réaction. Or, il aura fallu attendre dimanche 19 novembre dans l'après midi, et un article paru sur le compte Facebook de « FdeSouche », pour que quelques heures après la LICRA, puis le lendemain le ministre reprennent ces propos.

Nous souhaitons souligner et dénoncer la coïncidence des agendas des réseaux d'extrême droite et de notre ministère.

Les attaques portent sur un « tri des origines » qui serait fait sur les participants du stage. Sud Éducation 93 condamne fermement ces propos et compte porter plainte pour diffamation contre tous les sites et individus qui propageraient ces propos. Un dépôt de plainte est par ailleurs en cours concernant les insultes téléphoniques reçues à ce jour.

Les questions abordées par le stage sont des questions essentielles dans l'enseignement aujourd'hui. Il est inutile de nier des questions que les enseignant-es vivent au jour le jour. Le combat contre le racisme est au cœur de la société multiculturelle mais aussi au cœur des programmes scolaires, notamment ceux d'EMC. Ce stage entend donner des temps et des moyens de réflexions sur ces questions cruciales.

Nous apprécierions qu'au lieu de calquer son agenda sur celui de « FdeSouche » notre ministre, et les organisations qui se réclament de l'égalité républicaine, s'intéressent aux manques de moyens dont souffrent l'École et nos élèves. La liste est non exhaustive : manque de postes à tous les niveaux (agent-es, AED, enseignant-es, personnel-les administratif), professeur-es non remplacé-es, manque de moyens dans les dotations pour les collèges, les lycées, les écoles, manque d'établissements dans le territoire, absence d'une véritable médecine scolaire, ...

Nous rappelons enfin que tou-tes les personnel-les ont été invité-es à s'inscrire à ce stage (d'ailleurs complet).

Communiqué de la Fédération Sud éducation

Blanquer attaque la fédération SUD éducation à l'assemblée nationale
Racisme d'État, personnes racisées, non-mixité, discriminations : mise au point
mardi 21 novembre 2017

Une campagne se développe contre un stage de formation syndicale organisé par le syndicat départemental SUD éducation 93. Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Le ministre de l'éducation nationale s'est exprimé devant l'Assemblée nationale ce mardi 21 novembre. Il y a notamment dénoncé que la fédération SUD éducation ne se soit pas désolidarisée de SUD éducation 93. La fédération SUD éducation tient à faire une mise au point sur un certain nombre de contresens opérés par le ministre à cette occasion.
Contre le racisme d'État

Nous avons pris connaissance de l'intention de M. Blanquer de porter plainte pour diffamation contre le syndicat SUD éducation 93 au motif que celui-ci utilise le terme de "racisme d'État". Si le ministre veut attaquer en justice toutes les organisations qui utilisent ce terme, la fédération SUD éducation en fait partie. En effet, son dernier congrès, en 2015, s'est donné parmi ses objectifs de combattre le racisme d'État, outil de division des travailleurs et des travailleuses. [1]

Cette expression fait débat, car pour certain-e-s elle renvoie à des systèmes racistes officiels tels que le régime de Vichy ou les États d'apartheid. La législation française ne correspond effectivement pas à ces critères, puisque dans la loi l'égalité de toutes et tous est formellement proclamée et les actes et propos racistes sont interdits.

Ce que notre congrès dénonçait c'est « un système inégalitaire et le "deux poids deux mesures" », un ensemble de politiques institutionnelles, qui font système, et qui permet d'affirmer que l'État dans lequel nous vivons est bien, dans les faits, raciste, au sens où il reproduit, poursuit et aggrave des situations de discriminations racistes, directes et indirectes. Ainsi, le rapport au premier ministre de juin 2016 « Les discriminations dans l'accès à l'emploi public », établit l'existence de discriminations fondées sur les origines ou sur les lieux d'habitation dans l'accès aux emplois publics. [2] La Cour de cassation a condamné l'État pour les contrôles au faciès. Les discriminations dans l'accès au logement sont établies. Etc.

"Racisé-e" = "victime du racisme"

Le terme "racisé" est dénoncé par Jean-Michel Blanquer comme impliquant une vision raciste de la société, alors que c'est exactement l'inverse. Ce terme lui aussi fait débat, mais c'est un terme désormais en usage installé dans les sciences sociales. Il désigne le processus social qui attribue une race à certaines personnes, et qui les discrimine sur cette base.

Affirmer qu'il y a des personnes racisées, ce n'est en rien affirmer l'existence réelle de races, c'est uniquement reconnaître, pour la dénoncer, l'existence d'un racisme systémique (c'est à dire d'un racisme qui ne se résume pas à des actes individuels). "Racisé" signifie en résumé : "victime du racisme". C'est en ce sens qu'il a été utilisé dans deux textes adoptés par notre dernier congrès fédéral.

La non-mixité est un outil

Le stage de SUD éducation 93 n'est interdit à personne. Il propose deux temps "non-mixtes", pour permettre aux personnes qui subissent le racisme de se regrouper.

Cet outil de la non-mixité choisie a été mis en œuvre et explicité par la génération fondatrice du Mouvement de Libération des Femmes. Dans des écoles nordiques, les espaces de jeux sont investis en non-mixité. En France, certain-e-s enseignant-e-s mettent en place des moments de non-mixité choisie (certains cours d'EPS, interventions d'éducation sexuelle...).

Ce qui vaut pour le sexisme vaut également pour le racisme. La non-mixité choisie a également été utilisée dans le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique.

La non-mixité choisie et temporaire est une stratégie de résistance politique à des dominations structurelles telles que le racisme ou le sexisme. Elle libère la parole, la sécurise, permet une mise en confiance. Elle donne de la force pour affronter les situations de discriminations et les stéréotypes. [3]

Le ministère contre les discriminations ? Chiche !

Nous nous réjouissons de voir que M. Blanquer saisit à bras le corps la lutte contre les discriminations. Nous espérons donc que les contrôles policiers au faciès pendant les sorties scolaires, les refus de scolarisation d'enfants migrants, les inégalités de progression de carrière entre femmes et hommes dans l'éducation nationale comme ailleurs cesseront au plus vite et que plus un-e seul-e de nos élèves ne dormira à l'hôtel ou dans la rue.

Nous sommes dans l'attente d'actions concrètes pour lutter contre les inégalités territoriales, pour garantir l'égalité du droit à l'éducation, avec une carte élargie de l'éducation prioritaire (incluant les lycées) et un label sur des critères nationaux et transparents, des moyens pérennes et des droits pour tou-te-s, des postes et des seuils d'effectifs contraignants, permettant la réduction des effectifs par classe.

Enfin, nous constatons que le ministère qui devait recevoir la fédération SUD éducation le mardi 21 novembre a annulé deux heures avant ce rendez-vous prévu de longue date préférant le même jour communiquer par médias interposés. Notre fédération comptait y porter des sujets sur lesquels les personnels attendent des réponses et notamment questionner la DGRH sur la réforme du bac et de l'orientation post-bac, l'annualisation des CUI et reclassement des stagiaires, le reclassement des agents dans les nouveaux échelons PPCR et la mise en œuvre ou non du protocole, la pénurie de médecins de prévention, les atteintes au secret médical, la reconnaissance des accidents du travail, les nouvelles modalités d'évaluation des personnels. Y répondre n'était manifestement pas la priorité du jour.

De la maternelle à l'université, SUD éducation continuera à porter en toute autonomie ses revendications pour les personnels et le service public.

Contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités. Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

[1] Cf. la partie "II.1.3. Contre les réactionnaires : organiser la contre-attaque" du texte du congrès de la fédération SUD éducation : www.sudeducation.org/Pour-une-remobilisation-du-monde.html

[2] www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Espace_Presse/girardin/Rapport_LHorty_final.pdf

[3] Cf. le texte adopté par le Conseil fédéral de SUD éducation : « Mixité / Non mixité, quels outils de lutte ? » www.sudeducation.org/Mixite-Non-mixite-quels-outils-de.html

Racisme d'État et libertés syndicales : Derrière l'écran de fumée... de réelles attaques !

Le Ministre de l'Éducation, JM Blanquer, s'en prend violemment depuis plusieurs jours au syndicat SUD Education 93, membre de la fédération SUD Education et de l'union départementale Solidaires 93.

Tout est parti d'une dénonciation de racisme supposé d'un stage syndical (parce qu'il prévoit des ateliers réservés aux personnes victimes du racisme), dénonciation relayée très largement par l'extrême-droite puis par JM. Blanquer lundi. Le ministre s'est rendu compte de son erreur grossière et, de fait, a changé rapidement son discours plus tard dans la journée à l'Assemblée nationale : c'est désormais l'utilisation de la notion de « racisme d'État », abordée dans le stage, qu'il juge « diffamatoire » et au sujet de laquelle il a annoncé vouloir déposer une plainte pour ce motif.

Mettons les choses au point, pour l'Union syndicale Solidaires :

- L'accusation de racisme à l'encontre de SUD Education 93 est ridicule et volontairement malveillante au vu des valeurs, des positions et combats portés par ce syndicat et ses militant-es : Solidaires lutte pour l'égalité entre tous et toutes, quelles que soient leurs origines, et combat le racisme et le fascisme, et SUD Education 93 ne déroge pas à ces principes. Il ne s'agit pas de partager tous les détails du contenu du stage mis en cause, mais on ne peut inverser ni la réalité ni l'engagement des personnels de l'Éducation nationale membres de Sud éducation 93 pour leurs élèves et les populations de Seine-Saint-Denis.
- L'Union syndicale Solidaires et certaines des structures qui la composent mettent en œuvre depuis des années en lien avec leur engagement dans le mouvement féministe des réunions séparées de femmes et elle ne partage pas l'idée qu'une telle pratique appliquée à des personnes victimes du racisme constituerait un scandale.
- Il s'agit d'un stage syndical : c'est aux syndicats de construire leurs formations en toute liberté. Il n'est pas question que l'extrême-droite ou des ministères s'immiscent dans les contenus des formations syndicales.
- Le racisme existe dans nos sociétés. Et le "racisme d'État" aussi. Ce n'est pas un slogan, c'est un concept utilisé et pensé par des chercheuses et chercheurs mais aussi par des dizaines de structures associatives, syndicales ou politiques. Une rapide interrogation sur un moteur de recherche sur internet permettra à JM Blanquer de s'en rendre compte. Des statistiques, études et recherches effectuées à la demande des ministères eux mêmes font état de situations de discrimination liées à l'origine réelle ou supposée, aux noms, quartiers, dans la société, dans l'emploi public, dans l'école... Nous refusons de mettre sous le tapis une situation qui concerne des millions de personnes dont une partie d'entre nous, au quotidien. Nous refusons de nous faire dicter ou imposer les termes du débat par celles et ceux qui participent à construire et entretenir les problèmes.
- Nous sommes face à une volonté de manipuler politiquement et médiatiquement un stage de quelques dizaines de personnes. Pendant ce temps, on ne parle pas des conséquences sociales des mesures prises par ce gouvernement, qui touchent fortement des départements comme la Seine-Saint-Denis et le quotidien de la population qui y vit. Derrière le rideau de fumée, on trouve des attaques contre les droits sociaux, la suppression des contrats aidés, la destruction des services publics, en particulier de l'Éducation, bref la destruction du tissu social qui alimente les haines et la xénophobie... Ce contre-feu gouvernemental cache mal la volonté de nier la situation de racisme vécue en particulier en Seine-Saint-Denis et ses aspects structurels.

L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien au syndicat SUD Education 93, à ses adhérent-es qui font face à un déchaînement d'une rare violence et aux menaces de la part l'extrême-droite. Nous ne doutons pas que ce gouvernement cherche aussi à limiter les libertés syndicales et d'expression, en particulier chez les fonctionnaires qui militent pour transformer la société. L'Union syndicale Solidaires continuera son combat pour les libertés individuelles et collectives, pour l'égalité de tou-tes, contre toutes les discriminations.

La CNT soutient les camarades de Sud éducation 93

De la dénonciation des pédagogues, à celle de l'écriture inclusive, en passant par le rétablissement des évaluations nationales ou encore la négation des logiques sociales à l'œuvre dans les inégalités scolaires, le ministre de l'éducation s'inscrit de plain pied dans le discours historique de la droite la plus conservatrice. Nous dénonçons aujourd'hui l'attaque lancée par ce dernier, à l'appui de sites et collectifs d'extrême droite, contre la liberté syndicale, qui s'inscrit de fait dans la lignée du discours (programme ?) réactionnaire tenu sans discontinuité depuis son arrivée rue de Grenelle.

La CNT a adressé le message ci-dessous

à la fédération Sud éducation :

La fédération des travailleuses et travailleurs de l'éducation CNT dénonce l'intervention du Ministre de l'éducation nationale sur le contenu de la formation syndicale organisée par SUD éducation 93, et réaffirme son attachement aux libertés syndicales.

En dénonçant l'utilisation du concept de « racisme d'État », le ministère oublie tous les travaux attestant d'un apartheid scolaire. Il ferait mieux de dénoncer les contrôles policiers au faciès et le refus de scolarisation des migrants.

La CNT-FTE, jeudi 23 novembre 2017

Pour l'autonomie syndicale et la liberté d'expression : ne nous laissons pas bâillonner par le Ministre !

Communiqué de Sud éducation 95

Soutien aux camarades de Sud Éducation 93

Sud Éducation 95 apporte tout son soutien au syndicat du 93 dans l'affaire liée à son stage antiraciste montée en épingle par l'extrême droite, le Ministre et une certaine gauche n'ayant plus que la stigmatisation pour masquer son abandon de la question sociale.

[soutien_93_stage_antiraciste_11_2017](#)

Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer - 21/11/2017

Le ministre de l'Éducation nationale a pris connaissance d'un stage organisé par SUD-93 ouvert aux professeurs et intitulé : "Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ?". Rien n'est plus contraire à la République, à l'Éducation nationale et à ceux qui la servent que les

approches de ce type. Le ministre condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques qui sont contraires à la Constitution, portent atteinte à la cohésion nationale et mettent gravement en cause l'institution scolaire. C'est pourquoi, le ministre a décidé de porter plainte pour diffamation en vertu de l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881.

Le ministre de l'Éducation nationale a pris connaissance d'un stage organisé par SUD-93 ouvert aux professeurs et intitulé : Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ?

Ces journées se proposent d'analyser le « racisme d'État dans la société et en particulier dans l'Éducation nationale ». La présentation met notamment en cause « les programmes d'histoire servant le roman national, sur-orientation dans les filières professionnelles des élèves descendant.e.s des immigrations en particulier postcoloniales, islamophobie et instrumentalisation de la laïcité ». Certains ateliers sont organisés « en non-mixité raciale » selon des critères dits de « blanchité » et de « racisés ».

Rien n'est plus contraire à la République, à l'Éducation nationale et à ceux qui la servent que les approches de ce type. Le ministre condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques qui sont contraires à la Constitution, portent atteinte à la cohésion nationale et mettent gravement en cause l'institution scolaire.

C'est pourquoi, le ministre a décidé de porter plainte pour diffamation en vertu de l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881. Ces faits sont portés à la connaissance du Procureur de la République, sur le fondement de l'article 40 du code pénal, afin que celui-ci décide d'éventuelles poursuites.

L'École a pour mission de transmettre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité. À ce titre, l'École et les professeurs sont en première ligne pour lutter contre toutes les discriminations et enseigner le respect d'autrui. L'École est le lieu qui permet à chaque enfant de devenir un citoyen autonome. Elle est le lieu de la promotion sociale où les enfants prennent conscience que la France est une communauté de destin.

La République est un horizon partagé. Le devoir de l'institution scolaire est de la protéger, de la promouvoir et de la faire vivre, pour tous les enfants de France.

Vidéo Blanquer à l'Assemblée

Communiqué de soutien de la fédération CGT éducation

LA CGT EDUC'ACTION EXPRIME SON SOUTIEN
à SUD EDUCATION 93

à

l'occasion d'une formation syndicale organisée sur les problématiques liées au racisme dans l'éducation, nos camarades du syndicat Sud Education 93 font l'objet d'une polémique indigne issue entre autre, des sites d'extrême-droite, et reprise par le Ministre de l'éducation nationale.

Lors de cette formation, des temps de réunion en non-mixité sont prévus pour permettre à celles et

ceux qui subissent les discriminations raciales de débattre entre elles/eux.

Pour la CGT éduc'action il est inacceptable qu'un Ministre s'ingère dans les modalités et le contenu de réunions organisées par un syndicat.

Il est inquiétant que les polémiques, alimentées notamment par l'extrême-droite, soit reprises sans distanciation par un Ministre de la République.

La CGT éduc'action affirme son entière solidarité à SUD Education 93.

Nous défendons la liberté des syndicats à choisir en toute indépendance leur mode d'organisation.

Montreuil, le 22 novembre 2017

Défense de la liberté syndicale, soutien à Sud Éducation 93

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé à l'Assemblée nationale le 20 novembre dernier qu'il portait plainte pour diffamation contre le syndicat SUD-Éducation 93. L'objet de la plainte est précisé sur le site officiel de l'Éducation nationale :

« Le ministre de l'Éducation nationale a pris connaissance d'un stage organisé par SUD-93 ouvert aux professeurs et intitulé : « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ». Rien n'est plus contraire à la République, à l'Éducation nationale et à ceux qui la servent que les approches de ce type. Le ministre condamne avec la plus grande fermeté ces pratiques qui sont contraires à la Constitution, portent atteinte à la cohésion nationale et mettent gravement en cause l'institution scolaire ».

Si cette plainte, qui n'est pas autre chose qu'une mesure d'intimidation, se confirme, il s'agit là d'un précédent calamiteux non seulement pour la liberté syndicale mais aussi pour la liberté de la recherche en France.

Rappelons en effet qu'un syndicat est libre du choix de ses thématiques de stages de formation, de ses intervenant.e.s et de l'organisation de ses journées. C'est aux adhérent.e.s et aux structures syndicales démocratiquement élues de se prononcer sur l'opportunité ou non de telle ou telle formation, et de ses modalités. Rappelons ensuite que les recherches portant sur les discriminations raciales à l'école sont l'un des axes les plus travaillés de la sociologie de l'éducation et que l'on peut se féliciter que ces recherches servent ensuite la lutte salutaire contre les discriminations scolaires.

SUD-Education93 a choisi pour ce faire des ateliers ponctuels en non mixité comme espaces de libération de la parole, un dispositif bien connu du militantisme anti-oppression (féministe par exemple) depuis très longtemps. Mais toutes les autres sessions se déroulent en plénière et le stage est naturellement proposé à tous les personnels d'éducation.

Cette plainte, étayée par des arguments inacceptables, porte donc atteinte au droit syndical de façon inédite, nous la condamnons fermement, apportons notre soutien à SUD-Education 93 et alertons sur cette atteinte supplémentaire au respect des libertés publiques.

Par le bureau de la Fondation Copernic

#SUD : ne pas perdre le Nord (#républicanistes contre #multicultis : qui va gagner la guerre ?) #Valls #Blanquer #antifa

Visiblement, les républicanistes sont en train de gagner la guerre de tous contre tous, tout comme la lutte de LEUR classe (et de LEUR identité). Comme ils doivent jubiler en voyant un syndicat qui se mouille en matière d'antiracisme aussi massivement attaqué... Je n'entrerai pas dans le cœur du sujet ¹, qui ne m'intéresse guère dans la mesure où l'on voit bien, tous êtres doués de raison, à quel point cette polémique qui en chasse une autre en un agenda particulièrement chargé en matière d'abrutissement généralisé prend des proportions qui dépassent visiblement toute réalité purement factuelle, pour devenir un combat d'égos et de coqs de basse-cour. La fange politique et médiatique dans laquelle il se déroule devient de plus en plus toxique et poisseuse pour la plupart d'entre nous, et (oserais-je l'avancer sans me prendre cependant pour le nombril du monde ?), pour toute notre société, où personne ne maîtrise ni ne comprend plus rien, ni n'a le temps d'approfondir quoi que ce soit, mais est sommé de prendre parti. Cette énième polémique n'est pas - étrangement - sans me rappeler la guerre du clan Valls contre Plenel qui, épisode après épisode, s'apparente de plus en plus à d'autres guerres, comme en Allemagne, entre les conservateurs et les multi-culti. On en voit d'ailleurs entre parenthèses les ravages dans les vacillements que connaît actuellement la chancelière Merkel, auparavant plus généreuse envers l'immigration que ne le laisserait supposer son appartenance conservatrice. Et même si l'on pourrait être tenté de se réjouir de ce que cette réac saute, je ne suis pas très certain que ce soit en faveur de davantage d'humanisme, la société allemande n'étant pas franchement réputée pour son gauchisme dominant.

Pour en revenir à l'histoire du stage syndical de Sud, je suis abasourdi par la tournure que prennent les événements. Dépassée la constatation factuelle qu'une fois de plus les républicanistes unis en un même élan d'indignation collective (et ma foi fort sélective comme mes observations ne cessent de le démontrer chaque jour un peu plus) sont encore et toujours à la remorque d'une polémique créée de toute pièce par l'extrême droite sur un micro-sujet, je constate qu'on perd tout sens de la mesure en la matière. La plupart des individu.e.s non politisé.e.s (tiens, prend ça dans les dents, Blanquer) et non sensibilisé.e.s (je m'obstine...) n'entendent rien à ce dont il s'agit, il est donc très facile de leur faire gober n'importe quoi, y compris l'impensable, que Sud serait un syndicat raciste, ce qui est totalement ridicule et ne résiste pas à l'analyse fouillée une seule seconde. (Qu'ils aient pris des risques, ça, c'est une autre paire de manches... On peut en débattre... ailleurs). Voir tout le Landerneau politique et médiatique s'agiter aussi visiblement sur une telle pointe d'aiguille, voilà qui me consterne plutôt, surtout quand LFI, dont on pourrait penser qu'ielles pourraient être éventuellement idéologiquement proches de SUD, emboîte le pas aux réacs dont il s'agit, c'est consternant. Et cerise sur le gâteau, vraiment inédit, voir l'état français lui-même faire intrusion dont les contenus d'un stage syndical, voilà qui m'apparaît proprement hallucinant. Cette incroyable poursuite d'une logique totalement incendiaire et suicidaire (dont on voit bien ce qu'elle produit d'inacceptable) qui consiste à criminaliser de plus en plus outrancièrement l'action syndicale ne me rassure pas du tout sur les capacités de notre société à se protéger d'un revirement totalitaire. Enfin, apprendre que Blanquer signifie son intention de porter plainte contre Sud pour avoir eu le toupet d'évoquer la notion de racisme d'état, voilà qui relève du plus haut sens du saugrenu. Quelle inculture, quelle absence de sensibilisation, politique, sociologique, philosophique. A ce que je sache, ce n'est pas Sud qui a inventé le concept (à rapprocher du racisme systémique), et tous ceux qui l'ont étudié et intégré ne sont pas encore à ce que je sache assignés à résidence pour complicité avec les heures les plus sombres de notre histoire.... □ Le nier est d'ailleurs le propre d'une certaine classe et caste à l'abri des discriminations qui ne s'interroge jamais sur certaines évidences en raison de son sentiment de supériorité et de sa position dominante. Moi, n'étant pas de ceux là, je m'interroge, et livre le fruit de mes questionnements ici. Je maintiens que le racisme d'état existe (et

demande donc publiquement à être condamné solidairement de SUD, comme je l'ai fait savoir à Blanquer ici) tant que certaines pratiques inégalitaires discriminantes volontairement perdureront contre toutes les décisions de justice en cours, qui ont condamné la France sur ce point. En outre, je m'interroge sérieusement sur la recevabilité juridique d'une telle plainte. J'espère que les camarades de Sud me/nous tiendront au courant. ça risque d'être amusant, que de voir Blanquer manquer si grossièrement de la plus élémentaire des corrections : se renseigner avant de dire des conneries.



... et pendant ce temps là... Voilà :



[source](#)

Il ne s'agit pas d'une interprétation, d'une citation tronquée, sortie de son contexte. C'est une déclaration à un journal espagnol, dont il maîtrise parfaitement la langue. Pourtant, un an avant, il disait exactement l'inverse.

Et c'est le même Manuel Valls qui, lors de son échange musclé par médias interposés avec le fondateur de Mediapart Edwy Plenel, l'avait accusé de faire l'amalgame « entre l'islamisme, l'idéologie du terrorisme, et l'islam et les musulmans ». ([source](#))

Demandez vous pourquoi, cela sera bien plus utile à notre société, qui n'a pas besoin d'un tel individu si toxique qui l'a déjà si gravement abîmée, plutôt que de savoir si Sud aurait du proposer une autre plaquette de formation syndicale, avec la couleur et les bons mots, alors qu'ils luttent contre le racisme imposé par de gens comme Valls, qui tente de s'installer sur le territoire de l'extrême droite. Il s'agit d'une offensive réactionnaire et identitaire d'une certaine « gauche » de droite, dite « républicaine ». Bien connaître ses ennemis. Ne pas perdre le Nord. Voilà. j'ai dit.

¹ Pour cela, faites davantage confiance à votre intelligence et à votre sens critique que ce qu'en disent les médias. Le programme du stage syndical en question est ici. Et la réponse de Sud 93 est là. Sur le PIR (que certain.e.s accusent d'avoir noyauté ce stage syndical), [voilà ce que j'en disais](#), et n'ai pas changé d'un iota de position. Pire même, [l'une de leurs agressions intolérables](#) que rien ne saurait justifier ne fait qu'ajouter de l'eau à mon moulin. Quant au concept de « racisé », il me répugne fortement, intérieurement, personnellement, et consciemment. Je n'ai pas envie de voir mon semblable ainsi. Désolé.

Communiqué commun des fédérations syndicales de l'éducation SUD éducation, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, CNT-FTE, CNT-SO

Les fédérations et syndicats nationaux de l'éducation signataires, quelle que soit leur appréciation sur divers aspects du stage organisé par SUD éducation 93, dénoncent l'intervention du Ministre de l'éducation nationale sur le contenu d'une formation syndicale et réaffirment leur attachement aux libertés syndicales.

Les fédérations syndicales de l'éducation SUD éducation, CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, CNT-FTE, CNT-SO

Le 27 novembre 2017



je sens qu'on va bien rire... et l'état se ridiculiser encore... (comme j'aimerais être présent à ce procès là !) ici.fr/societe/racism ... #actualités #feedly



VIDEO - "Crime d'État" : Blanquer va plaider pour l'innocence contre le...
ANNOUÏE. (PARIS). Après avoir démissionné sous la forme d'un usage symbolique de "les les personnes en fonction de leur origine", le ministre de l'Éducation



ROPOS - L'ancien Premier ministre était l'invité d'un débat sur liberté organisé en Espagne, son pays natal. Echange au cours auquel il n'a pas hésité à pointer du doigt un "problème de l'islam et des musulmans" dans la société française.